



Aérodrome de Dieppe Saint Aubin, Route de Paris 76550 St. Aubin sur Scie Tél :02.35.84.86.55

aeroclub.dieppe@orange.fr <http://www.aeroclubdieppe.fr>

Affilié N° 5014 à la **Fédération Française Aéronautique** Organisme DTO N° 0659 EASA

AERO CLUB DE DIEPPE
Commandant Fayolle



Janvier 2023

Vous qui désirez apprendre à piloter,
cette petite brochure a été rédigée à votre intention, vous y trouverez tous les
renseignements qui vous seront nécessaires.

- Conditions et formalités d'inscription.....page 2
- Ecole de pilotagepage 3
- Epreuves et brevets « avion ».....page 4
- Bourses de formation.....page 5
- La flotte du club.....page 6
- Principales activités.....page 7
- Conseil d'administration 2023.....page 8
- Renseignements divers.....page 9

CONDITIONS et FORMALITES D'INSCRIPTION

Tout élève pilote doit être en possession de :

... **LA LICENCE FEDERALE**

Pour l'obtenir :

- 1° - Age minimum : 17 ans révolus.
- 2° - Pour les mineurs : autorisation écrite des parents.
- 3° - Certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé aéronautique
Ex : Dr. Bruno Deschamps 06.07.90.87.33 RDV par SMS
- 4° - Fiche d'état civil récente délivrée par votre Mairie
- 5° - deux photos d'identité
- 6° - votre cotisation annuelle (couvre du 1^{er} janvier au 31 décembre) :



	- 21 ans	+ 21 ans
Adhésion FFA / assurance individuelle	81 €	81 €
Cotisation club	196 €	240 €
Abonnement éventuel à « Info Pilote »	46 €	46 €
Adhésion « non volant »	80 €	80 €

ECOLE de PILOTAGE



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE
Alain Delaunay - Instructeur



François KOWAL
Instructeur

Jean-Paul DESCOUSIS
Instructeur

Arthur PICARD
Instructeur

Les leçons de pilotage ont lieu sur RDV (WhatsApp) en semaine ou en week end.
Chaque élève a son livret de progression, qui reste au local club et est renseigné par son instructeur.

Les cours sont basés sur le référentiel ENAC.

Les cours théoriques avion/équipements techniques, météorologie, réglementation aérienne, navigation...sont suivis sur « Aérogligli » sous supervision de l'instructeur.

EPREUVES et BREVETS AVION

	PPL (Private Pilot Licence)	LAPL (Light Aircraft Pilot Licence)
Zone de vol pour un appareil immatriculé en Europe	Monde entier	Europe
Validité	PPL: à vie SEP (Single Engine Piston): 2 ans	LAPL: à vie SEP: Non concerné
Médical	Classe 2 Avant 40 ans: validité 5 ans Au delà de 40 ans: validité 2 ans Au delà de 50 ans: validité 1 an	LAPL Médical Avant 40 ans: validité 5 ans Au delà de 40 ans: validité 2 ans
Qualifications supplémentaires:	Multimoteur, IFR, VFR de nuit, voltige, montagne,...	VFR de nuit et voltige
Formation nécessaire:	45heures au total dont:35h de vol avec un instructeur,10h de vol solo dont 5h de vol en navigation dont une navigation de 150 Nautiques avec deux atterrissages sur deux aérodromes différents.	30heures au total dont:25h de vol avec un instructeur, 5h de vol solo dont 3h de vol en navigation dont une navigation de 80 Nautiques avec un atterrissage sur un aérodrome différent de celui de départ.
Restrictions	Poids maximal au décollage: 5t 750 Nombre de passagers: 19	Poids maximal au décollage: 2 tonnes Nombre de passagers: 3

BOURSES de FORMATION



Ces bourses peuvent être attribuées par la FFA aux jeunes garçons et filles de nationalité française titulaires du **BREVET d'INITIATION AERONAUTIQUE** (BIA) :

- Lâcher :335 €
- Brevet de base :..... 335 €
- Brevet de base avec BIA :..... 500 €
- PPL :670 €
- *Qualification voltige 1^{er} cycle* :..... } *hors Aéroclub de Dieppe* 335 €
- *Qualification montagne ou Hydravion* : }335 €

Les heures de vol à prendre en compte sont celles effectuées sur les seuls avions de l'Aéroclub de Dieppe/Commandant Fayolle.

Page 6



La FLOTTE du CLUB



F-GDES avion ROBIN type DR400 120CV **3 places** école et voyages
Equipé VHF 8,33 / GPS Garmin GNS 430 / Transpondeur mode S.
251/h **180 km/h** Autonomie 3h30 avec réserve de 30 min.

F-GIDI Avion PIPER Type PA 28 Archer II 180 CV **4 places** école et voyages
Equipé VHF, GPS, Transpondeur et pilote automatique 2 axes.
381/h **210 km/h** Autonomie 4h30 avec réserve de 30 min.

Nos avions sont régulièrement entretenus chez Air Maintenance, station-service aéronautique agréée OSAC, située au Touquet.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Des **voyages aériens** sont organisés en individuels ou en groupe, par le club ou par le Comité Régional aéronautique. Les Anglo Normandes ainsi que les îles du sud Bretagne sont une destination fréquemment choisie par nos pilotes.
- Les **vols « Wingly »** (frais partagés avec le pilote) ont fréquemment lieu vers Etretat et/ou la baie de Somme.
- Les **vols découverte** de 15 ou 25 minutes se font autour de Dieppe, ou, en survol côtier depuis Sotteville sur mer jusqu'à Puys.
- . - Des **repas club** ont lieu régulièrement. Un **English Apéritif** est organisé chaque 1^{er} vendredi du mois à 18h00, in English, off course ! (partenaires : TUH Horizon et Connect)
- Partenariat avec le **club Alpine** de Dieppe
- Une commémoration est organisée chaque année en mémoire de **François Fayolle** et de ses camarades abattus lors du raid du **19 aout 1942**.

Notre Président rappelle à tous les membres du club qu'ils peuvent **nettoyer les avions** et balayer le hangar sans en demander l'autorisation à qui que ce soit.

La tenue d'une à deux **permanences club de weekend**, chaque année, fait également partie des obligations morales de tout membre bénévole et dévoué, volant comme non volant.

BUREAU 2022 de L'AERoclUB de DIEPPE/COMMANDANT FAYOLLE

Président : **Alexis MOTTE**

- Vice Présidents : Gérard SEUVRE et Pierre MARLIN
- Trésorière Principale: Michèle GOMITOLI
- Trésorier Adjoint : Eric PETIT
- Secrétaire Général : Alain ADAM
- Secrétaire Adjoint : Eric SAILLY
- Responsable entretien mécanique : Pierre MULLIE
- Référent partenariats : Mathieu VALLOIS
- Responsable logistique et services généraux : Michel SANNIER
- Sans affectation : François KOWAL et Alain VANSTABEL

DTO : DECLARED TRAINING ORGANISATION : reconnue par l'EASA

- Représentant DTO : Gérard SEUVRE
- Responsable pédagogique : Alain DELAUNAY
- Correspondant prévention/sécurité : Eric SAILLY

COMMISSION SECURITE : se réunit 3 fois par an

- Eric SAILLY, Alain ADAM (qui assure le secrétariat), Gérard SEUVRE, Alexis MOTTE, Alain DELAUNAY, Alain VANSTABEL

Page 9

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Des cours d'anglais aéronautique (référentiel FCL 055) sont organisés périodiquement par le club.
- Les heures de vol effectuées par les pilotes sont inscrites sur le livret de bord propre à chaque avion, ainsi que sur le carnet de vol de chaque pilote. De plus, chaque pilote inscrit ses vols sur le logiciel NET AIR CLUB et procède au paiement par carte bancaire.
- Il est demandé à chaque membre du club de bien vouloir assurer un compte créditeur en permanence.
- Certains livres ou objets sont nécessaires à l'élève pilote: cartes aéronautiques (navigation à vue et radio navigation), règle « Cras », manuel de formation CEPADUES, carnet de vol, livret de progression... à acquérir auprès du SIA ou de librairies spécialisées.



*Manufacture
ALPINE*

Dieppe, la cité aux 4 ports: commerce, transmanche, pêche, plaisance